

Mettre en œuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du projet médical partagé et du projet de soins partagé

Contexte

Les GHT ont été créés depuis l'été 2016 et les projets médicaux et projets de soins partagés ont été élaborés à l'été 2017.

Conformément à l'article R6132-3 du code de la santé publique, le projet médical partagé doit être construit selon une approche patient, autour de filières de prise en charge. Pour chaque filière, le projet médical partagé précise la répartition, entre les différents établissements, des activités selon le niveau de gradation de prise en charge.

La mise en œuvre du projet médical et du projet de soins partagés suppose une transformation des organisations et pratiques professionnelles afin de s'inscrire dans cette approche par filière.

Objectifs

- - **Comprendre et assimiler** ce qu'est une filière de soins dans le cadre des GHT
- - **Formaliser** les chemins cliniques
- - **Développer** une gouvernance clinique et un management par la clinique
- - **Mobiliser** des modes d'évaluation comme celle du patient traceur, à l'échelle du GHT, donc en inter-établissement, pour mesurer l'efficacité de la mise en œuvre opérationnelle de ces filières de soins
- - **Développer** la pluri-professionnalité, la collégialité et les pratiques collaboratives
- - **Structurer** les interactions entre chaque niveau d'intervention des professionnels afin de limiter les ruptures de prise en charge

Programme

Apport théorique et pratique sur :

- les filières de soins conformément aux orientations des pouvoirs publics
- la méthode d'évaluation du patient traceur
- les analyses de processus
- la gouvernance clinique et le management par la clinique
- les pratiques collaboratives

- la démarche continue d'amélioration de la qualité

Exercice
2019

Nature
AFN

Organisé par
A déterminer

Durée
N/C